

COMMISSION DU FOOTBALL D'ANIMATION

Réunion du 6 janvier 2025

Présents : M. Thierry BOKOBZA (Président), MM, Thierry COLOMBO Jean-Eric INACIO, Laurent PATRIGEON, Stéphane PILLEMONT, Mmes Monique ELISABETH, Laetitia GRIVOT.

Absents excusés : MM., Adrien BARROIS, Jean-Luc BOIVIN, Tony GABIER, Michel LOUVEL, Luis PEDRO GOMES, Mme Yvane JONAS.

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

COURRIERS

ETANG ST NOM ES

Le club nous informe qu'il ne pourra accueillir de plateaux/rencontres raison de la chute d'un arbre sur son terrain qui est donc fermé.

La Commission prend note, merci de nous préciser les rencontres à reporter (ou à inverser avec l'accord des clubs adverses).

CATEGORIE U8-U9 PLATEAUX U9

Pour consulter le premier plateau de l'année 2025 : [cliquez ici](#)

92511123 du 11/01/25 : ETANG ST NOM ES

Le club nous informe qu'il ne pourra accueillir ce plateau en raison de la chute d'un arbre sur son terrain. Accord du CHESNAY 78 pour accueillir.

La Commission dit plateau à jouer au CHESNAY 78 FC.

92511112 du 11/01/25 : JUZIERS FC

Le club nous informe ne pouvoir recevoir ce plateau, son terrain étant fermé. Accord d'ECQUEVILLY EFC pour accueillir, mais à 12h00.

En attente de l'accord de GARGENVILLE STADE.

VILLENES ORGEVAL FC

Pour des raisons d'encadrement, le club demande à ne pas participer aux plateaux de la phase en cours.

La Commission prend note. Elle vous demande la possibilité de maintenir le plateau prévu sur vos installations ce samedi 11 janvier avant prise en compte.

CATEGORIE U10-U11 CRITERIUM DEPARTEMENTAL

MONTFORT FC

Demande du club pour engager une équipe supplémentaire en U10/ U11 pour la prochaine phase.

La Commission prend note et intégrera l'équipe en phase 2.

Poule C du 21/12/24

29930640 : POISSY FC 3 / PSG 1

Le club de POISSY FC nous informe qu'il ne peut nous transmettre la feuille de jonglerie, car le club adverse n'a pas voulu réaliser l'épreuve avant la rencontre.

La Commission demande au club du PARIS SAINT GERMAIN FC ses explications pour le lundi 13/01 avant 12h00.

CATEGORIE U12-U13 FESTIVAL FOOT

Pour consulter la programmation de la journée du 11 janvier, [cliquez ici](#).

Pour rappel, l'horaire officiel de début des plateaux est 16h00.

Demandes de dérogation horaire validées par la Commission

03 : MANTOIS 78 FC : 14h00
10 : BONNIERES/FRENEUSE FC : 14h00
14 : CHATOU AS : 15h00
16 : CLAYES SOUS BOIS : 14h00
18 : LIMAY ALJ : 14h00
24 : BOIS D'ARCY AS : 14h00
27 : PLAISIROIS FO : 14h00
38 : FONTENAY ST PÈRE AS : 14h00
45 : MONTIGNY LE BX AS : 14h00
46 : NEAUPHLE PONT. RC : 14h00
49 : MAUREPAS AS : 14h00
52 : ESSARTS LE ROI AGS : 14h00
59 : BEYNES FC : 14h00
60 : CELLOIS FC : 14h00
61 : CRAVENT FC : 14h00
72 : FEUCHEROLLES USA : 14h00

FEUILLES PLATEAUX MANQUANTES U9

Amende après rappel au club d'accueil : 20€

Annexe 2 RS DYF
Plateaux du 07/12/24

924120706 COIGNIERES (ST ARNOULT/ YVELINES/ VERS. JU)
924120715 ECQUEVILLY (GUERVILLE ARNOUILLE/ BEYNES)
924120719 JOUY EN JOSAS (MAGNY/ VERSAILLES)
924120723 NEAUPHLE PONCHARTRAIN(LE PERRY/MAUREPAS)
924120726 VELIZY (MONTIGNY/ BOIS D'ARCY)

U8-U9 ESPOIRS

Amende après rappel : 20€

Annexe 2 RS DYF
Rencontres du 07/12/24

Fiche récapitulative

2203 : MUREAUX O.F.C (BAILLY NOISY SFC,VERSAILLES 78 FC)

Fiche équipe

MUREAUX O.F.C. LES
CONFLANS FC
SARTROUVILLE ES
TRAPPES E.S

CHALLENGE DEPARTEMENTAL U10

Rappel avant amende
Plateaux du 14/12/24

P02T1 FONTENAY LE FLEURY FC 21/ CARRIERES S/S US 21/
MANTES VIVONS FOOT 21/VALLEE 78 FC 21
P03T1 RAMBOUILLET FC 21/BONNIERES FRENEUSE FC 21/
ACHERES FC 21/MUREAUX OFC 21
P05T1 ANDRESY FC 21/FEUCHEROLLES USA 21/LOUVECIENNES
AS 21/YVELINES US 21
P08T1 VERNEUIL US 21/MAISON LAFFITTE FC 21/MANTOIS 78 FC
21/BUC FOOT AO 21
P11T1 ISSOU AS 21/CHANTELOUP US 21/MONTESSON US 21/
LIMAY ALJ 21

U11-CHALLENGE REGIONAL

Rappel avant amende
Plateaux du 14/12/24

P18T1 CRAVENT FC 1/VERNEUIL US 1/FOURQUEUX AS 1/
INTERFOOT 1
P19T1 MANTOIS 78 FC 1/CARRIERES GRE AS 1/MAUREPAS AS 1

FEUILLES MATCHES MANQUANTES

U10-U11 DPTAL

Amende après rappels au club d'accueil : 51,50€

(Annexe 2 RS DYF)
Rencontres du 07/12/24

29926732 AUBERGENVILLE F.C 2 - MANTOIS 78 FC 4
29927452 RAMBOUILLET YVELINES 2 - MESNIL ST DENIS ASL 3
29930547 GARGENVILLE STADE 3 - CRAVENT F.C. 1
29930638 SARTROUVILLE ES 3 - MONTESSON U.S. 3

U12-U13 DPTAL

Erratum YF 1827 : Annulation amende
Rencontres du 30/11/24

U12

29931833 – PLAISIROIS FO 23 / CROISSY US 22

U13

29931762 – PLAISIROIS FO 2 / CROISSY US 2

Amende après rappels au club d'accueil : 51,50€

(Annexe 2 RS DYF)
Rencontres du 07/12/24

U12

29931241 – HOUILLES AC / ISSOU AS

U13
29932373 – HOUILLES SO / CARRIERES SUR SEINE US

FEUILLES DE JONGLERIE MANQUANTES

CRITERIUM ESPOIRS U10/U11

Amende après rappels au club d'accueil : 20€

Pénalité sportive sur l'épreuve technique selon les modalités du règlement

Rencontres du 07/12/24

U11 POULE E

LIMAY ALJ 1 / AUBERGENVILLE FC 1

Pénalité aux 2 clubs : -1 pt

CRITERIUM ESPOIRS U12/U13

Amende après rappels au club d'accueil : 20€

Pénalité sportive sur l'épreuve technique selon les modalités du règlement

Rencontres du 07/12/24

U12

POULE C

MAGNY 78 FC / PECQ US

Pénalité aux 2 clubs : -1 pt

POULE D

HOUILLES AC / FONTENAY FLEURY FC

Pénalité au club recevant : HOUILLES AC : -1 pt

POULE F

MONTESSEON US / BAILLY NOISY SFC

Pénalité au club recevant : MONTESSON US : -1 pt

U13

POULE A

MANTOIS 78 FC POISSY FC

Pénalité aux 2 clubs : -1 pt

POULE B

MONTESSEON US LIMAY ALJ

Pénalité au club recevant : MONTESSON US : -1 pt. LIMAY vainqueur (4 en score d'épreuve).

POULE D

AUBERGENVILLE FC ELANCOURT OSC

Pénalité au club recevant : AUBERGENVILLE FC: -1 pt. ELANCOUR OSC 0,5 point (0 en score d'épreuve)

INFRACTION ENCADREMENT

CRITERIUM ESPOIRS U10/U11

Rencontres du 07/12/24

U10

FONTENAY FLEURY : Erreur administrative. Infraction annulée.

ANOMALIE FEUILLES PLATEAUX CRITERIUM ESPOIRS U10/U11

FOURQUEUX AS 21 / EPONE USBS 21 du 30/11

La commission annule la décision publiée dans YF 1827. Les feuilles ayant été envoyées dans les temps.

CRITERIUM ESPOIRS U12/U13

ST GERMAIN FC 1 / PECQ US 1 du 07/12

La commission décide de donner une pénalité de – 1 point aux deux équipes.

Motif : Manque totaux des résultats de la jonglerie.